

Les Échos de nos Villages

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]

N° 12
Juin 2019

EDITO



SOMMAIRE

- P. 2 - Point sur les travaux**
- P. 3 - Retours sur événements**
- P. 4 à 6 - Finances / Le budget 2019**
- P. 7 - Finances / La distribution de l'eau par la commune**
- P. 8 - Finances / Subventions aux associations**
- P. 9 - Nos entreprises**
- P. 10 et 11 - Cadre de vie / Familles Rurales ; Bien vivre ensemble ; Convention Lukydogs et 30 millions d'Amis**
- P. 12 et 13 - Jeunesse-Famille / Le Sivom**
- P. 14 à 17 - Culture / Animations à la bibliothèque ; Arts en Scène ; Le Labyrinthe du Thimerais ; Restauration de l'église de Tremblay-les-Villages**
- P. 18 et 19 - Bilan 2018 de l'Agglo du Pays de Dreux**
- P. 20 et 21 - Sportez-vous bien à Tremblay F.C. Tremblay-les-Villages ; Activités sportives en milieu rural, c'est reparti ; Clément comme un poisson dans l'eau**
- P. 22 et 23 - Programme des manifestations et événements**
- P. 24 - Etat Civil / Numéros utiles**

LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES,
une publication de la commune
de Tremblay-les-Villages [281
7 rue de Châteauneuf
28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication :
Nathalie Gandon
Rédaction/Conception :
Comité Communication
Photos : Mairie de Tremblay ; mentions
spéciales ; illustrations ; freepik.com

Impression : Topp Imprimerie
(Gallardon - 02 37 31 08 00)
Imprimé en 1 100 exemplaires
Date de parution : Juin 2019

Chers Tremblaysiens,
Chères Tremblaysiennes,

Il est temps à présent de réaliser le bilan de cette première moitié d'année marquée notamment par le vote du compte administratif 2018 et le vote du budget primitif 2019.

Le compte administratif, c'est-à-dire le bilan financier de l'année 2018 permet une nouvelle fois de constater la bonne santé retrouvée des finances de la commune. En effet, la gestion prudente du budget communal permet de générer des excédents qui viendront financer une partie des projets de la commune.

Si les excédents ne permettent pas de financer la totalité des projets d'investissement cela s'explique par un effort particulier consenti en matière d'investissement qui nécessitera le recours à l'emprunt pour couvrir le reste du besoin de financement.

Le fait de recourir à l'emprunt en 2019 reste placé sous le signe de la prudence mais n'en n'est pas moins symbolique après quatre années d'exclusion totale de ce mode de financement en vue d'assainir les finances communales.

Le choix d'accentuer les efforts d'investissement et de financer ces efforts par l'emprunt repose en particulier sur un projet fort qui est celui de la restauration de l'église St-Martin de Tremblay. Les travaux de restauration du chœur sont importants (350 000 € prévus sur deux ans) mais doivent permettre de devancer les périls sérieux qui menacent notre église et donc le patrimoine communal. Si notre église est plusieurs fois centenaire, c'est pourtant au fil des mois que nous pouvons constater l'évolution des détériorations. C'est pour répondre à ce constat que le conseil municipal a pris la décision d'engager ces travaux de restauration.

Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, la municipalité travaille également à l'amélioration de notre cadre de vie avec des travaux prévus sur les voiries de la commune mais aussi, à travers l'entretien quotidien et le fleurissement des voiries auxquels nous invitons tout un chacun à prendre une part active.

S'agissant de part active, nous souhaitons remercier vivement les associations de la commune qui œuvrent pour proposer aux habitants de notre commune des activités hebdomadaires ou bien des événements ponctuels qui font la richesse de la vie culturelle et sportive de Tremblay-les-Villages. Conscient de cette richesse et de la force que représente le tissu associatif pour la vie d'une commune, le conseil municipal a fait le choix de renforcer l'enveloppe budgétaire des subventions allouées aux associations pour tenir compte de leur nombre croissant. Outre l'aspect budgétaire, la vie associative est un enjeu du quotidien pour les services municipaux qui apportent régulièrement leur concours à l'organisation des manifestations et au bon fonctionnement des activités. Cet engagement quotidien prend également son sens à travers la mise à disposition, régulière ou ponctuelle, ainsi que l'entretien des équipements communaux tels que le plateau omnisport, le stade, les salles des fêtes ou le presbytère.

Toutes ces actions, que nous, habitants, professionnels, membres d'associations et élus menons de concert se veulent porteuses de ce message de bien vivre ensemble qui est l'essence de notre mandat au quotidien.

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous.

Christelle Minard

Maire de
Tremblay-les-Villages
Conseillère départementale
d'Eure-et-Loir
et le Conseil municipal



POINT SUR LES TRAVAUX



OPÉRATIONS RÉALISÉES DÉBUT 2019

- 1 ➤ Enrobé sur les entrées de porte à Chêne-Chenu, Landouville, Le Péage, Theuvy
Coût : **28 000 €**
Subvention accordée par le Conseil départemental : **7 000 €**
- 2 ➤ Réfection intérieure et toiture du vestiaire du stade réalisée par les agents techniques de la commune
Coût des fournitures **16 500 €** (hors main d'œuvre)
Subvention accordée par l'Etat **2 000 €**
- Installation de deux caméras de vidéoprotection par l'Agglo du Pays de Dreux à l'entrée de Tremblay (Zone d'activité de la vallée du Saule - sortie RN 154)
- 3 ➤ Travaux d'écoulement des eaux pluviales et de bordures à Moreaulieu
Coût : **12 000 €**
Subvention accordée par le Conseil départemental : **5 000 €**
- 4 ➤ Remise en état des voiries, fossés et bâtiments communaux suite aux inondations de juin 2018 comprenant :
 - Reprise des voiries, chemins et trottoirs : **100 000 €**
 - Curage des fossés (Écublé, Vilette-les-Bois, Les Chaises, Landouville, Tremblay) : **9 500 €**
 - Travaux divers sur bâtiments (toiture, mobiliers, ...) : **4 000 €**
 Subvention accordée par l'Etat : **40 000 €**
Subvention accordée par le Conseil départemental : **65 000 €**
- 5 ➤ Travaux d'écoulement d'eaux pluviales Chemin des Bouviers à Neuville-la-Mare
Coût : **24 000 €**
- 6 ➤ Fin des travaux de réaménagement de la place de la liberté à Chêne-Chenu et création d'une aire de jeux
Coût : **109 000 €**
Subvention accordée par le Conseil départemental : **25 000 €**
Subvention estimée du Conseil régional (sous réserve d'accord définitif) : **15 000 €**
- 7 ➤ Remise en état du terrain d'agrément à Écublé réalisé par les agents techniques de la commune.
- Rénovation d'un pont avec busage entre Thimert et Bilheux
Coût : **3 000 €**



En 2018 et 2019

Téléthon

Le mois de décembre 2018 a débuté par l'organisation du Téléthon, au profit de la recherche sur les thérapies innovantes pour les maladies rares. Durant deux week-end, des activités ont été organisées. C'est la fédération de gym volontaire qui a débuté en proposant une marche de 3, 10 ou 16 km. Le vendredi suivant, les enfants du centre de loisirs du SIVOM Tremblay-Serazereux ont cuisiné des gâteaux, vendus le jour même aux parents qui le souhaitaient. Le soir, c'est l'association Entrechats et Arabesques qui proposait un spectacle intitulé



Groupes légendaires à la salle des fêtes de Tremblay. Le samedi, le programme été également fourni avec un marché primeur proposant des produits frais locaux, une préparation et vente de boudin noir par l'association Les Amis d'Écublé, un flash mob et une soirée tombola animée par les orchestres Nono 3D et Les Perchés. L'école et le SIVOM de Tremblay-Serazereux ont participé à l'opération Batribox en récoltant les piles et batteries usagées. Batribox a ainsi reversé au total 50 200 € à l'AFM-Téléthon.

Goûter des aînés



Jeudi 28 février, le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité ont organisé au profit des anciens des six villages un repas dansant. Ils ont été rejoints par les enfants du centre de loisirs, qui leur ont offert des cadeaux fabriqués de leurs mains. Pour animer l'après-midi, les plus jeunes ont réalisé une chorégraphie, avant d'inviter leurs aînés à les rejoindre sur la piste de danse.

Les doyens de la commune :

Andrée BENONI (94 ans) et Pierre BUCHET (88 ans) à Tremblay

Yvonne ASSERE (90 ans) et Lucien ASSERE (94 ans) à Chêne-Chenu

Carmen THELIN (104 ans) et Michel REY (83 ans) à Écublé

Marcelle LARDON (98 ans) et Pierre Bardou (89 ans) à Gironville-Neuville

Marguerite MAUREL (83 ans) et Jean MARINEAU (81 ans)

Denise CHEROUVRIER (91 ans) et Claude FOUASSIER (89 ans) à Theuvy-Achères

Journée de la femme



Un programme dédié spécialement aux femmes été proposé par les associations Entrechats et Arabesques et la Gym Volontaire, le dimanche 10 mars à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Rien que pour elles, deux parcours de 3 et 16 km pour une marche, des conférences, des produits artisanaux, une tombola, des soins, un défilé de lingerie et des gourmandises à déguster.

Noël 2018

La magie de Noël s'est invitée à la Salle des Fêtes de Tremblay-les-Villages le dimanche 16 décembre 2018 avec le spectacle de Noël « Il était une fois une vie de magicien » présenté par l'EIRL Pi Concept et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil municipal. La salle était pleine de petits et grands spectateurs attentifs et émerveillés. La magie de Noël a continué d'opérer après le spectacle avec la venue du Père Noël, tant attendue par les plus petits, pour la distribution des sachets de friandises.



Sainte Barbe

Le mois de décembre est également celui des sapeurs-pompiers qui célèbrent leur sainte patronne, Sainte Barbe. La cérémonie organisée par les sapeurs-pompiers de Tremblay-les-Villages, samedi 15 décembre, fût l'occasion de rendre hommage à leurs collègues décédés en service commandé, puis, de féliciter les médaillés et les promus pour leur investissement quotidien auprès de la population. L'adjudant-chef Cyrille HEBERT a reçu des mains du Commandant LECUIROT, chef du groupement nord, l'insigne de chef de centre étoile argent pour son travail de communication et son engagement.

Comme tous les ans, le personnel du centre a suivi de nombreuses formations pour maintenir ses compétences et en acquérir de nouvelles. Tremblay-les-Villages compte à présent douze sapeurs-pompiers. Ils ont réalisé en 2018, 184 interventions.

Voeux de la commune

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu cette année, le jeudi 24 janvier à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Après avoir fait un bilan de l'année écoulée, des projets réalisés et présenté les actions à venir, ce moment fût également l'occasion pour Madame le Maire et les autres élus, d'échanger avec les administrés présents et d'être à leur écoute. Lors de cet événement, les partenaires de la commune sont aussi conviés : élus locaux et des communes proches, partenaires financiers, forces de l'ordre, représentants des administrations et le prêtre de notre paroisse.

Parmi les bonnes nouvelles annoncées, l'avancement du projet de construction de la maison de santé qui sera achevée en 2020 et l'arrivée d'un nouveau médecin pour remplacer le Docteur Morin après son départ à la retraite. Les finances de la commune étant à présent rétablies, la municipalité pourra consentir à des investissements plus importants au profit des habitants des six villages. En revanche, la diminution du nombre d'élèves entrainera la fermeture d'une classe au sein du groupe scolaire Jean-Jacques Sevin.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié composé de produits vendus par les commerçants locaux.

La commune de Tremblay-les-Villages gère actuellement 3 budgets correspondants aux diverses activités de la collectivité : Le budget principal, Le budget annexe du service de l'eau et le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les deux premiers sont les plus importants en termes de volume financier. Chacun de ces deux budgets est composé d'une section regroupant les dépenses et recettes de fonctionnement (fiscalité, locations des salles des fêtes, charges de personnel, dépenses d'entretien, éclairage public...) et d'une section regroupant les dépenses et recettes d'investissement (gros travaux de voirie, acquisition de véhicules, constructions...)

LE BUDGET CONSOLIDÉ 2019 DE LA COMMUNE (budget principal + budget eau) =

6 991 861,51€

→ QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENT EN 2019

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019 restant à réaliser sur le budget principal / 500 000 € (estimés)

- Première tranche de restauration du chœur de l'église de Tremblay 170 000 €
- Réaménagement de la rue de la Cornaillère et du parking de la rue des vieilles écoles à partir de juillet 2019 123 000 €
- Aménagements de sécurité des voiries à Bilheux, Ecublé et Saint-Chéron-des-Champs via des rétrécissement de chaussée 50 000 €

- Rénovation de l'éclairage du terrain principal de football pour économiser les consommations d'énergie et extension au terrain d'entraînement 55 000 €
- Création d'aires de jeux pour enfant à Saint-Chéron-des-Champs et Bilheux 25 000 €

- Changement de la porte d'entrée de la mairie 5 000 €
- Installation de caméras de vidéosurveillance communales 30 000 €
- Amélioration énergétique de la bibliothèque, du cabinet médical, du club-house et des mairies de Chêne-Chenu et Saint-Chéron-des-Champs 4 000 €
- Plantation de d'arbres et de haies à Tremblay 5 000 €
- Renouvellement partiel du parc informatique de la mairie 3 000 €
- Remplacement des portes des WC du club-house 2 000 €
- Pose de jardinières et de barrières rue du Dr Taugourdeau à Tremblay 3 500 €
- Etude sur l'aménagement de la place de Tremblay 17 400 €

90 000 € de subventions ont d'ores déjà été attribués par le Conseil départemental pour la réalisation de ces projets.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019 restant à réaliser sur le budget du service de l'eau / 343 000 € (estimés)

- Changement de 90 branchements d'eau 140 000 €
 - Renforcement de la canalisation d'eau rue du Paradis (2ème tranche) et rue du Moulin 43 000 €
 - Remplacement de 200 têtes de comptage 10 000 €
 - Renforcement de la canalisation d'eau rue de la Cornaillère et mise en séparatif du réseau d'assainissement 150 000 €
- 20 000 € de subventions ont d'ores déjà été attribués par l'Etat et le Conseil départemental pour la réalisation de ces projets

LE BILAN 2018

LE BUDGET PRINCIPAL

EN FONCTIONNEMENT

On note en 2018 une hausse modérée des dépenses de fonctionnement qui s'explique notamment par les conséquences des inondations du mois de juin 2018 ainsi que par la perte des contrats aidés.

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles ont subi une légère contraction par rapport à 2017. Parmi les causes de cette contraction : la baisse des taux de fiscalité votée par le conseil municipal en mars 2018 et des versements de dotations décalées dans le temps.

EN INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont assez stables par rapport à l'année 2017 en se stabilisant autour de 450 000 €. En revanche, les recettes sont en fortes progression, du fait notamment du versement de subventions attribuées par divers organismes (État, Région, Département, Agence de l'Eau, Syndicat d'Energie) après la réalisation de plusieurs projets

CONCLUSION / En permettant le maintien d'un autofinancement solide, la commune bénéficie de marges de manœuvre pour mettre en œuvre des projets d'investissement tout en conservant un niveau d'endettement raisonnable.

↗ + 595 000 € en fonctionnement (recettes - dépenses)

↗ + 110 000 € en investissement (recettes - dépenses)

En agrégeant les résultats cumulés des années précédentes, le résultat est le suivant :

↗ + 1 721 000 € en fonctionnement

↗ - 222 980 € en investissement

EN CONCLUSION :

A l'issue de l'exercice 2018, le budget principal de la commune a dégagé 409 000 € de capacité d'autofinancement nette (CAF nette). La CAF nette est obtenue en retranchant aux recettes de fonctionnement les dépenses de fonctionnement ainsi que toutes les dépenses liées au remboursement de la dette. La CAF nette désigne donc le volume financier qui peut être alloué au financement des investissements sans recourir à d'autres ressources (emprunts ou subventions). Au 31 décembre 2018, le stock de dette de la commune s'élevait à 1 024 000 €, représentant une dette de 448 € par habitant (702 € par habitant en moyenne nationale pour les communes de même strate). À titre indicatif, le stock de dette était de 2 012 000 € le 1er janvier 2014, soit 864 € par habitant

LE BUDGET DE L'EAU

L'essentiel du volume financier de ce budget est représenté par les opérations d'achat d'eau au syndicat de production et de revente aux usagers. Les excédents dégagés par le biais des ventes d'eau permettent de financer les travaux de renouvellement et d'entretien du réseau d'eau.

↗ + 93 000 € en fonctionnement (recettes - dépenses)

↗ - 38 000 € en investissement (recettes - dépenses)

En agrégeant les résultats cumulés des années précédentes, le résultat est le suivant :

↗ + 328 000 € en fonctionnement

↗ - 71 000 € en investissement

EN CONCLUSION :

A l'issue de l'exercice 2018, le budget annexe de l'eau a dégagé 84 000 € de CAF nette (cf. infra). Au 31 décembre 2018, le stock de dette du service de l'eau s'élevait à 119 000 € soit 51 € par habitant

LE BUDGET 2019

→ VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget a été soumis au conseil municipal le 11 mars 2019 et a fait l'objet d'une approbation à l'unanimité.

Les grandes lignes de ce budget sont la prudence tout en renouant avec l'investissement et des projets forts comme la restauration de l'église de Tremblay et le réaménagement de la place de Tremblay prévu en 2020.

Le budget principal a été voté à l'équilibre :

↗ 3 422 782,88€ en fonctionnement (en recettes et en dépenses) et

↗ 2 438 244,84€ en investissement (en recettes et en dépenses).

LES RECETTES FISCALES

Pour l'exercice 2019, le conseil municipal a fait le choix d'un maintien des taux de fiscalité directe locale, ces derniers ayant fait l'objet d'une baisse en 2018. Ces taux sont les suivants :

Taxe d'habitation : **20,53 %**

Taxe sur les propriétés foncières bâties : **25,91 %**

Taxe sur les propriétés foncières non-bâties : **41,45 %**

→ BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget de l'eau a été voté à l'équilibre :

↗ 658 254,11€ en fonctionnement (en recettes et en dépenses) et

↗ 472 579,68€ en investissement (en recettes et en dépenses).

Dans la continuité des exercices précédents et afin de répondre aux préconisations formulées par la Chambre Régionale des Comptes en 2014, le prix de l'abonnement annuel a été augmenté de 5€ et le prix de vente de l'eau a été augmenté de 1% pour tenir compte de l'augmentation des charges annuelles.

Les nouveaux tarifs du service sont les suivants :

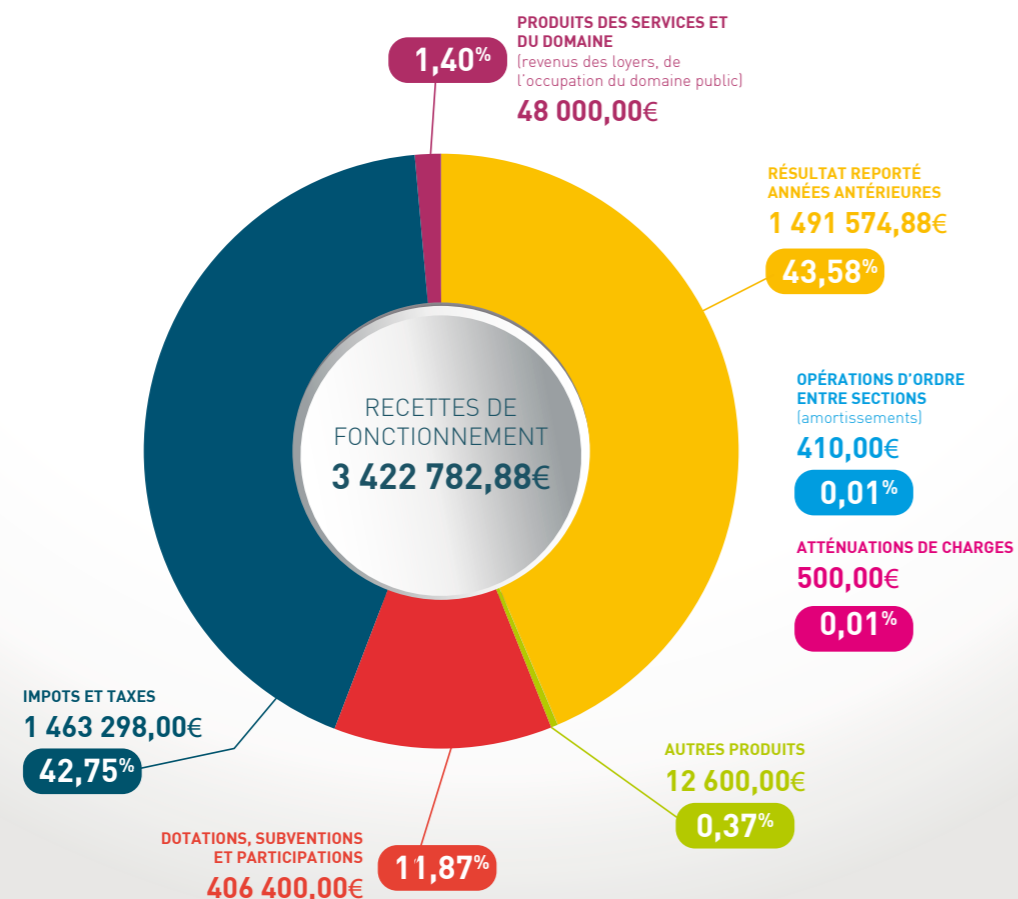
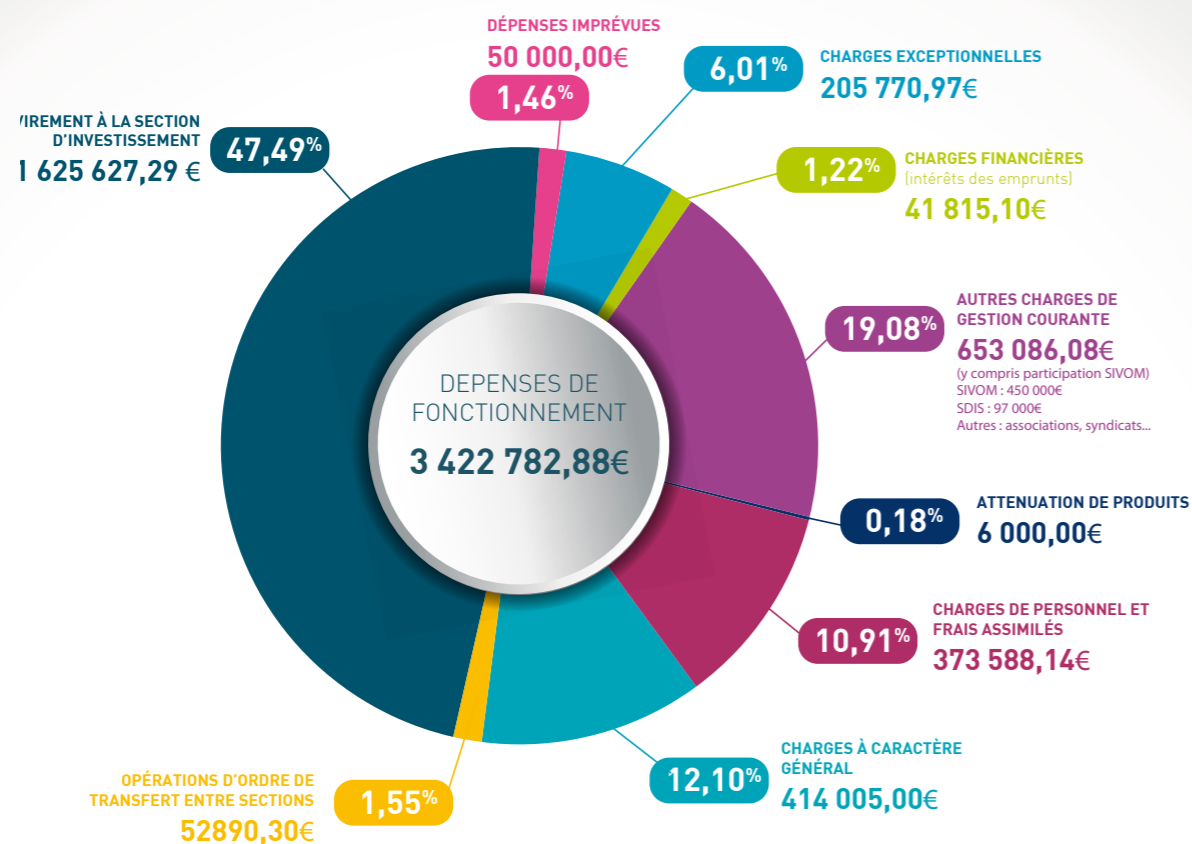
→ Abonnement eau : **45€ HT soit 47,78€ TTC annuel**

→ Consommation eau : **2,05€ HT soit 2,16€ TTC le m³**

→ Fond de Solidarité Interconnexion Eau Potable (FSIREP) : **0,073€ le m³**

→ Redevance anti-pollution eau (Agence de l'eau Seine Normandie) : **0,40€ le m³**

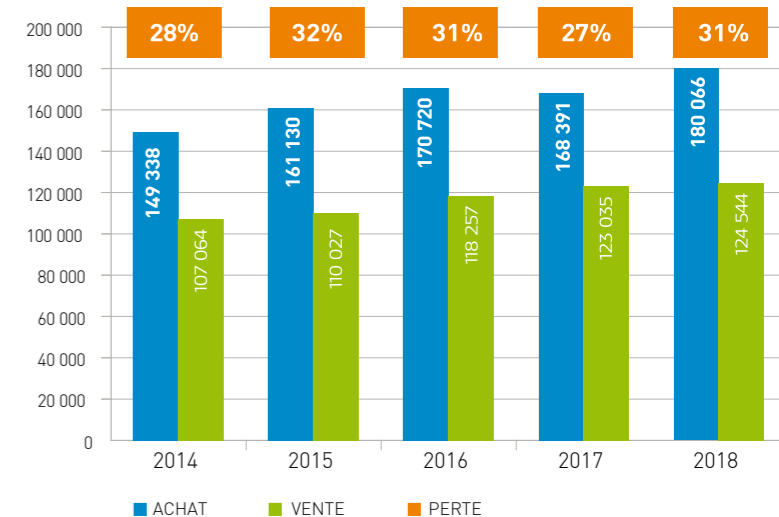
LE BUDGET 2019 / le fonctionnement



LA DISTRIBUTION DE L'EAU par la commune

Vente et achat de l'eau

Depuis 2014, le volume d'eau acheté au Syndicat intercommunal de Production d'Eau Potable du Thymerais (SIPEP) a augmenté, tout comme les ventes d'eau. Nous remarquons également des pertes d'eau plus importantes en 2018 qu'en 2017. Il est nécessaire pour réduire le montant de votre facture d'eau et dans un souci de préservation de l'environnement, d'essayer au maximum de maîtriser notre consommation d'eau. La réduction des pertes d'eau est prise en compte par la commune dans son plan de renouvellement annuel des compteurs d'eau. **90 changements de compteurs seront réalisés en 2019 (estimés à 138 000 € HT).**



Les recettes liées à la vente d'eau permettent également de renouveler et renforcer les canalisations existantes, mais aussi d'en assurer l'entretien. Cette année la canalisation de la rue de la Cornaillère sera remplacée pour un montant estimé à 50 000 € HT, ainsi que la deuxième tranche de la rue du Paradis à Chêne-Chenu, pour un montant estimé à 43 000 € HT.

La consommation

La commune relève les compteurs d'eau une fois par an pour effectuer la facturation. Il est donc essentiel de contrôler régulièrement l'état de votre compteur et son index. Si vos habitudes de vie n'ont pas changé, une consommation anormalement élevée est la preuve d'une fuite. Dès que vous le constatez, il est impératif de :

- Faire intervenir un plombier
- Relever l'index sur le compteur
- Prévenir la mairie le plus rapidement possible au 02 37 65 58 18
- Fournir à la mairie la facture prouvant que les réparations ont été réalisées.

Attention / les fuites avant compteur et situées 1 mètre après le compteur relèvent de la responsabilité de la commune. En revanche, toute fuite détectée sur la partie privée relève de la responsabilité de l'abonné. Les frais de réparation sont donc à sa charge.

La facturation

Tout abonné relié au réseau d'assainissement collectif reçoit deux factures par an.

La facture d'eau est éditée et envoyée par la mairie de Tremblay-les-Villages. Le règlement est quant à lui réceptionné et géré par la trésorerie de Châteauneuf-en-Thymerais. Vous devez donc payer votre facture dès sa réception, sans quoi le Trésor public lance la procédure de recouvrement.

La facture liée à l'assainissement est émise par l'Agglo du Pays de Dreux et la gestion du paiement est traitée par la trésorerie de Dreux. Vous devez donc également payer votre facture dès sa réception, sans quoi le Trésor public lance la procédure de recouvrement.

La résiliation du contrat

Vous devez obligatoirement signaler tout déménagement ou emménagement à la mairie de Tremblay-les-Villages afin de résilier ou de créer votre contrat d'eau. Il est encore très fréquent que des habitants n'ayant pas résilié leur contrat se retrouvent avec une facture prenant en compte la consommation des nouveaux habitants de leur ancien domicile ou alors, que des abonnés ne reçoivent pas de facture d'eau en fin d'année et ne le signalent pas à la commune.

Un formulaire prérempli est disponible à l'accueil de la mairie afin de relever l'index du compteur à votre arrivée ou lors de votre départ.

N'oubliez pas de mentionner votre nouvelle adresse afin de recevoir rapidement votre facture de résiliation.



SUBVENTIONS

aux associations

Au-delà de la mise à disposition des équipements et des locaux à titre gratuit, la commune vient soutenir annuellement l'action des associations qui en font la demande par le versement d'une subvention. Ces aides permettent ainsi d'organiser des événements et de développer les activités sportives et culturelles dans les villages. Lors du Conseil municipal du 11 mars 2019, les élus ont décidé d'attribuer une enveloppe de 7 260 €, répartie entre 15 associations tremblaysiennes qui en ont

fait la demande, en fonction du nombre de jours d'activités hebdomadaires, du nombre d'enfants de Tremblay-les-Villages inscrits, du montant de la cotisation et du nombre de manifestations organisées au profit de la commune. En plus des associations, l'AST Châteauneuf qui propose des sports que l'on ne trouve pas à Tremblay-les-Villages et l'association des parents d'élèves du collège La Pajotterie de Châteauneuf-en-Thymerais ont perçu respectivement 225 et 125 €.

LES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS

> Amicale des sapeurs-pompiers	450 €
> Les Amis d'Ecublé	300 €
> ArTLV	740 €
> Association des parents d'élèves	300 €
> Association Ornithologique	250 €
> Les Badistes de Tremblay	400 €
> Club des Merlettes	100 €
> Entrechats et Arabesques	470 €
> Familles Rurales	550 €
> Football Club de Tremblay	2 000 €
> Gospel & Friend's	100 €
> Gymnastique volontaire	600 €
> Handball Club de Tremblay	300 €
> Les Joyeux Troubadours	100 €
> Saint Chéron & Co	250 €
> AST Châteauneuf	225 €
> APE Collège La Pajotterie	125 €
SOUS-TOTAL 1	7 260 €

> CCAS	4 000 €
> Coopérative scolaire	6 000 €
> Collège La Pajotterie (financement activités pédagogiques)	2 000 €
SOUS-TOTAL 2	12 000 €

TOTAL GÉNÉRAL
19 260 €



NOS ENTREPRISES

Depuis une quarantaine d'années, l'entreprise Atelier 28 de Tremblay-les-Villages, spécialisée dans la fabrication de tringles à rideau, était internationalement connue. L'entreprise a employé jusqu'à 400 personnes sous la direction de Monsieur Lemanchek à son origine.

Depuis plusieurs années, l'entreprise survivait au fil des redressements judiciaires. Cette fois le couperet est tombé.

Le tribunal de commerce de Chartres a signé, le 17 janvier 2019, la fin de l'entreprise tremblaysienne, Ateliers 28 pour une fermeture le 31 janvier.

Un authentique coup dur pour les 84 salariés qui avaient une ancienneté importante dans l'entreprise. Ils habitent pour la plupart d'entre eux, Tremblay-les-Villages ou les communes voisines. C'est terrible pour ces salariés qui se sont battus jusqu'au bout avec beaucoup de courage. Les 84 salariés « exemplaires », ont perdu leur emploi.

La commune et l'agglomération du Pays de Dreux, se sont battus pour tenter de trouver une solution jusqu'au dernier instant mais sans succès.

Depuis dix ans, les repreneurs se sont succédés, sans jamais parvenir à relancer l'entreprise.

L'unique offre présentée à la barre du tribunal de commerce n'a pas été jugée suffisamment fiable. La proposition financière du repreneur potentiel ayant été jugée insuffisante pour assurer un avenir à la société.

Nous essayons maintenant avec l'Agglo du Pays de Dreux en charge du développement économique de trouver une solution pour donner une nouvelle vie à ce site industriel afin qu'il ne reste pas une friche...

La commune et l'agglomération, au côté de l'Etat, de Pôle Emploi et du MEDEF ont organisé

une réunion le 7 février pour les 84 salariés afin de les aider dans leurs démarches et se construire un nouvel avenir professionnel.

Alexandre Bennazio, délégué général du Medef 28, a organisé avec Pôle Emploi un Job Dating le 29 avril, à la salle des fêtes de Tremblay. Une dizaine d'entreprises étaient présentes avec des postes et des compétences à proposer.

Pour la commune de Tremblay-les-Villages, c'est aussi une perte de 80.000 € de recettes. Ce qui représente 7 % des recettes fiscales de notre budget communal au moment où nous commençons à aller mieux sur le plan financier et à envisager de porter de nouveaux projets...

Nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles de l'avenir du site avec je l'espère de belles perspectives de reconversion.

Dans le même temps, nous étions très inquiets pour l'avenir du fabricant d'Encres « Brancher » installé dans la Vallée du Saule. L'entreprise était elle aussi en redressement judiciaire.

Elle est désormais reprise par le groupe Tetu. 37 emplois ont été sauvegardés sur le site. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'installation et le maintien d'entreprises dans notre commune participent au développement d'une économie locale, de l'emploi sur place pour nos habitants, de la pérennité des commerces et services et des recettes fiscales pour notre budget. C'est la raison pour laquelle notre commune doit rester compétitive et attractive. C'est un combat quotidien dans un contexte économique difficile.

FAMILLES RURALES



L'association Familles Rurales de Tremblay-les-Villages a créé un Relais Familles ouvert à tous. C'est un lieu d'accueil du public, d'écoute, d'information et d'animation.

Il fait le lien entre les familles et les professionnels du territoire. En 2018 une quarantaine de familles ont été accueillies sur l'ensemble des activités du relais (couture, vitrail, dessin Manga, Escape Game, basket, acrobbranche, course d'orientation, jardin partagé...) Les Usagers du Relais ont entre 5 ans et 85 ans.

Avec l'appui du CCAS, les personnes de plus de 60 ans ont accès à de la gym mémoire équilibrée, à des ateliers de prévention, de bien être, des sorties culturelles...

Depuis les événements des inondations, l'association a développé une activité d'action sociale à destination des personnes en difficulté. Un service consommation peut-être déclenché en cas de litiges ou d'abus commerciaux. Des actions et débats autour de la parentalité seront programmés en septembre abordant les problématiques des écrans, la gestion du sommeil...

L'animatrice du Relais, Jeanne Séchet et un membre du CCAS ont programmé des permanences pour la recherche de formation, recherche d'emploi, mise à jour de CV et lettre de motivation, job d'été pour les jeunes... Les prochains ateliers auront lieu le 13 juin de 10h à 12h et le 4 juillet de 10h à 12h.

Contactez Jeanne au 06 08 43 02 10

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES BEAUX JOURS ARRIVENT... QUELQUES PETITS RAPPELS

Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nos amis les chiens

Nous vous rappelons que **les propriétaires de chiens** causant des **nuisances sonores** par leurs **abolements** sont tenus de **prendre les mesures nécessaires** afin de les limiter au maximum.

Dans les deux cas, nous vous invitons à respecter la réglementation.

Le Maire et les Maires délégués restent vos interlocuteurs, il vous suffit de leur adresser un courrier avec le lieu, la date et les problèmes de bruit dont vous estimez être victime. Le Maire (délégué) procédera à un constat afin de vérifier si les prescriptions du code de la Santé Publique (art. R 1336-6 et suivants) et de l'arrêté préfectoral relatif au bruit ne sont pas respectées.

Stationnement des véhicules

Chaque conducteur est tenu de **garer son véhicule de manière à ne pas gêner la circulation des piétons**. Bon nombre d'entre nous bénéficient d'emplacements de stationnement sur leur lieu de résidence.

Pour l'entreposage des conteneurs à déchets

Bien que vous deviez **nettoyer le trottoir devant l'immeuble de votre copropriété**, l'entrepôt des poubelles ne peut y être que ponctuel et doit laisser un espace de passage pour les piétons.

Interdiction de déposer vos déchets verts et branchages sur les espaces publics.



L'entretien des espaces verts

Chacun est tenu **d'entretenir son terrain** afin de ne pas nuire à son voisinage, taille des haies, entretien des pelouses...

Le Maire et les Maires Délégués, de par leur pouvoir de police, sont amenés parfois à endosser le rôle de médiateur auprès des personnes causant et subissant des nuisances mais ils ne peuvent pas sur le plan juridique ordonner l'abattage ou **la taille des haies entre riverains**. C'est au plaignant de saisir la justice.

En revanche, tous **débordements de végétaux sur la voie publique**, entraînant des risques pour la sécurité et la salubrité publique, pourront être sanctionnés par le Maire et les Maires délégués. Obligation sera donnée d'éliminer la nuisance constatée, par le causant lui-même ou par des services extérieurs sollicités par le Maire qui seront facturés au causant (arrêté municipal du 02/04/2016).



MISE À DISPOSITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que **2 vélos à assistance électrique sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Tremblay-les-Villages**. La location est accordée pour une durée de 1 à 7 jours. Une caution de 500 euros par vélo vous sera demandée au moment du retrait dont l'encaissement ne sera réalisé qu'en cas de perte ou de dégradation. Le secrétariat de la Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



CONVENTION LUKYDOGS ET 30 MILLIONS D'AMIS

Afin de solutionner la problématique de la divagation des chiens et chats errants, une convention avec la société LUKYDOGS CAPTURE a été signée le 7 février 2019.

Cette société s'engage à effectuer le ramassage et la capture des chiens et/ou chatons et chats errants isolés ou morts sur l'ensemble du territoire de Tremblay-les-Villages dans le cadre des prescriptions prévues par la réglementation en vigueur (art L211-11 et L 211-24 à L 1.211-26 du Code Rural). Ces captures seront possibles 365 jours par an de 8h à 20h. Les interventions après 20 heures seront effectuées uniquement pour les chiens dangereux représentant un risque pour la sécurité de la population.

À cet effet, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déclarer vos chiens catégorisés en Mairie.

La convention signée avec l'Association « 30 millions d'Amis » le 7 février 2019 permet d'effectuer les stérilisations de la population féline errante avec une participation à hauteur de 50% de l'opération pour 20 chat(tes) sur l'année 2019. Une campagne a été effectuée du 2 au 5 avril 2019 sur Tremblay bourg permettant les stérilisations de 13 chat(tes) errant(e)s.

Un registre est également tenu au secrétariat de la Mairie pour toute personne voulant déclarer son animal, pucé ou tatoué, afin de faciliter son identification en cas de perte.



LE SIVOM de Tremblay-Serazereux



ALSH

De la BD aux vacances de printemps...

Pour les vacances de printemps, les enfants accueillis au centre de loisirs ont réalisé des activités sur le thème « Marvel et Comics », un thème dans l'air du temps et qui plaît aussi bien aux adultes, qu'aux enfants. Cela s'est traduit par la création d'affiches des supers héros, des activités personnalisées « Je suis un super héros », l'obtention d'un diplôme du super héros, un memory sur les logos des Marvel, la réalisation du marteau de Thor, les super-héros en musique, le chamboule-tout des super-héros, mais aussi de la pâtisserie... Sur la deuxième semaine des vacances scolaires, un intervenant conventionné Jeunesse et Sport/DDCSPP est venu initier les enfants de l'élémentaire à l'art de la bande dessinée (découverte de l'univers Marvel, le graphisme, l'histoire de la BD...). Les jeunes participants ont réalisé leur propre BD personnalisée de super héros...

.. et cet été ?

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août. La fermeture est programmée du lundi 5 août au lundi 26 août inclus. L'équipe d'animation fera sa pré- rentrée le mardi 27 août, pour une ré-ouverture de l'accueil de loisirs à partir du lundi 2 septembre.

Cet été, le thème sera « La féerie Disney » avec des activités qui tourneront autour des personnages de Disney : l'histoire, le créateur, le graphisme de Disney, les films, la musique, les compositeurs, la création de cadres personnalisés façon Minnie et Mickey, une maquette du château de la Belle au Bois Dormant, des verres façon personnages Disney et jeux de cohésion.

Des sorties sont également programmées aux Grottes du Foulon à Châteaudun, à la piscine de Fontaine-Simon et, pour une première avec l'ALSH, un inter centre avec six autres accueils de loisirs des communes avoisinantes organisé par l'ASC Mézières-en-Drouais.

Le programme complet sera affiché et posté sur le site internet et la page Facebook du SIVOM à partir du 13 mai (date d'ouverture des inscriptions), jusqu'au 14 juin.



BON À SAVOIR

LES THÈMES SONT CHOISIS PAR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE ANIMATRICE LORS DE RÉUNIONS HEBDOMADAIRES. LES ACTIVITÉS SONT RÉALISÉES PAR LES ENFANTS SELON LEUR GROUPE D'ÂGE DU NIVEAU MATERNELLE JUSQU'À LA FIN DE L'ÉLÉMENTAIRE. LE PROGRAMME EST AFFICHÉ À L'ENTRÉE DU HALL D'ACCUEIL ET MIS SUR LE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK DU SIVOM.



Tarification

Lors du dernier Conseil syndical du SIVOM Tremblay-Serazereux, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs du centre de loisirs. Le Conseil syndical est parti du principe qu'ils étaient dans la moyenne des tarifs proposés sur l'ensemble de l'agglomération drouaise et qu'il n'était donc pas utile de les modifier, une large augmentation ayant été appliquée ces dernières années afin de redresser les finances. Pour la restauration, il a été constaté que les matières premières augmentent légèrement chaque année. Afin de suivre la courbe de cette évolution, il a été voté une revalorisation de 0,05 € par repas. De ce fait, le coût d'un déjeuner au restaurant scolaire sera de 4,35 € pour les inscrits à l'année et de 7,10 € pour les repas exceptionnels.



NOUVEAU: ÉTUDE SURVEILLÉE

À partir de la rentrée de septembre 2019, le SIVOM proposera à vos enfants de l'étude surveillée les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h. Le tarif est de 150 € par an et par enfant (goûter compris).

Elle débutera le 16 septembre et se terminera le 26 juin.

Pour une pré-inscription, qui sera à confirmer à la rentrée, merci de contacter le SIVOM de Tremblay-Serazereux au 02.37.65.28.35 ou de demander un bulletin de pré-inscription par mail sivomts@orange.fr.

Attention : les places seront limitées à 15 enfants du CP au CE2 et 15 enfants du CM1 au CM2.

TRANCHES REVENU DES FAMILLES avant abattement

- Tranche 1..... inférieur à 21 000,00 euros
- Tranche 2..... compris entre 21 001 euros à 30 000 euros
- Tranche 3..... compris entre 30 001 euros à 38 000 euros
- Tranche 4..... compris entre 38 001 euros à 45 000 euros
- Tranche 5..... supérieur à 45 001 euros

Tranches d'imposition pour déterminer les tarifs de facturation aux familles

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2019 (avant et après la classe)

Approbation du conseil syndical du 2 avril 2019

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Forfait matin	2.41€	2.89€	3.10€	3.31€	3.42€
Forfait soir (goûter compris)	3.31€	3.78€	4.15€	4.46€	4.62€
Forfait journée (goûter compris)	5.04€	5.83€	6.30€	6.77€	7.00€

Pour toute absence non justifiée ou non signalée à l'avance, **une participation de 1,10 € sera retenue.**

ACCUEIL MERCREDIS LOISIRS

Approbation du conseil syndical du 26 juin 2018

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Forfait matin	4.82€	5.78€	6.20€	6.62€	6.84€
Forfait après-midi	6.30€	7.30€	7.98€	8.50€	8.80€
Forfait Journée Commune	11.12€	13.08€	14.18€	15.12€	15.64€
Forfait Journée Hors commune	13.86€	15.96€	17.64€	18.70€	19.34€

ACCUEIL VACANCES SCOLAIRES

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Forfait Journée Commune	11.12€	13.08€	14.18€	15.12€	15.64€
Forfait Journée Hors commune	13.86€	15.96€	17.64€	18.70€	19.34€

REMISE 10%	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Forfait Journée Commune	10.00€	11.77€	12.76€	13.61€	14.08€
Forfait Journée Hors commune	12.47€	14.36€	15.88€	16.83€	17.41€



RAPPEL TRANSPORT SCOLAIRE



Les inscriptions ont débuté le 1^{er} juin. Si vous inscrivez votre/ vos enfant(s) avant le 19 juillet, vous recevrez la/les cartes de votre/vos enfants avant la rentrée scolaire.

Pour plus d'informations, téléchargez le dépliant explicatif en flashant ce code.





ANIMATIONS

à la bibliothèque de Tremblay



Tout au long de l'année, des animations sont organisées par Nadia, l'agent patrimoine exerçant au sein de la bibliothèque de Tremblay-les-Villages. De nombreux bénévoles sont également présents pour l'accompagner et l'aider dans les préparations.

En fonction des thèmes abordés, les activités ciblent des tranches d'âge. Dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent ainsi y participer. Pendant les animations, des bénévoles se relaient afin que la bibliothèque soit toujours ouverte au public et que son fonctionnement habituel ne soit pas perturbé.

Vendredi 19 décembre 2018, c'est un jeu de l'oie sur le thème de Noël qui était proposé aux enfants de 3 à 8 ans. Tout d'abord, un conte a été lu à deux voix, puis, les participants se sont amusés sur le jeu comptant 63 cases réparties dans toute la bibliothèque. La dizaine d'enfants présents et leurs accompagnants (parents, grands-

parents ou assistantes maternelles) ont pu terminer l'après-midi par un goûter. Le retour d'expérience a révélé la satisfaction de tous les participants.

Samedi 6 avril, deux spécialistes des hyménoptères et des nuisibles sont venus parler des abeilles, des guêpes et des frelons. Les participants, dix adultes et vingt enfants, ont pu découvrir les particularités de ces insectes et notamment, celles du frelon asiatique. Une activité manuelle, consistant en la fabrication d'une abeille, était proposée aux enfants de 4 à 8 ans pour faire suite à l'exposé. Une animation lecture de conte avec ombre chinoise était également au programme.



LES ANIMATIONS DU PRINTEMPS 2019

SAMEDI 6 AVRIL DE 10H À 11H30
ABEILLES / FRELONS

30 personnes sont venues écouter deux professionnels de la société Allo Bugs Control expliquer ce qu'étaient les frelons asiatiques, comment ils étaient arrivés en France et leurs nuisances sur les abeilles notamment. Ils ont apporté un nid et ont présenté leur combinaison à revêtir pour la destruction de ce type de nid ainsi que les cannes dans lesquelles ils injectent la poudre mortelle. Ils ont également répondu aux nombreuses questions des adultes et des enfants, particulièrement attentifs et intéressés.

L'animation s'est poursuivie pour les enfants de 4 à 8 ans par une activité manuelle, la fabrication d'une abeille, et deux bibliothécaires ont lu et animé un conte en ombres chinoises.

MERCREDI 15 MAI DE 10H30 À 11H
CONTES ET COMPTINE POUR LES 0 à 4 ANS

Nadia et Martine ont accueilli 8 enfants, accompagnés de leur maman ou de leur assistante maternelle, pour un 'voyage' en histoires et comptines autour du tapis de lecture prêté par la médiathèque départementale.

MERCREDI 5 JUIN DE 15H À 16H30

CLUEDO pour les 5 à 12 ans



À VENIR...
MERCREDI 4 DÉCEMBRE DE 15H À 16H30

ACTIVITÉS MANUELLES ET CONTES DE NOËL pour les 3 à 8 ans



BIBLIO PRATIQUE

La bibliothèque municipale se situe juste à côté de la mairie. Elle est accessible aux personnes handicapées.

HORAIRE D'OUVERTURE 2018/2019

- Mardi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h30 et 15h30-17h30
- Jeudi : 16h-18h15
- Vendredi : 16h30-18h
- Samedi : 10h-12h30

Ouverture la première semaine des vacances de la Toussaint, hiver et printemps aux horaires habituels.

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOËL.

INSCRIPTIONS

La lecture sur place est libre et gratuite. Cependant pour accéder au service de prêt une inscription est nécessaire.

COTISATION POUR UN AN

5 € par adulte - gratuit pour les enfants dont un parent est inscrit

Après inscription, des identifiants permettent de réserver des livres et CD en ligne sur le site <https://mediatheques.eurelien.fr/> (Un mail est envoyé lorsque les documents sont disponibles à la bibliothèque de Tremblay). Possibilité de télécharger des e-books et consulter un très large choix de presse en ligne gratuitement.



ARTS EN SCÈNE

Un spectacle musical gratuit, proposé par Arts en Scène (dispositif du Conseil départemental), a eu lieu le vendredi 29 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages : « Mon frère terrien » de la compagnie les Têtes de Piafs avec Alain Marquiset et Garance Duarte, accompagnés de trois musiciens.

Tantôt drôles, souvent émouvants, les textes aux mélodies entraînant ont un petit côté suranné plein de charme. Ils

abordent les thèmes du déracinement, du manque d'identité, du handicap, de la place de nos anciens..

Les artistes ont mené des ateliers avec les élèves et les enseignantes des deux classes de CE2 pour écrire une chanson « Je rêve » qui a été interprétée sur scène pendant le spectacle, ce qui a donné lieu à un chouette moment de partage et une belle prestation !

Le spectacle a fait salle comble et a réussi à captiver un public familial enthousiaste.

LE LABYRINTHE du Thimerais



En route pour une nouvelle aventure.

Le labyrinthe du Thimerais vous ouvre de nouvelles portes à partir du 6 juillet. En famille ou entre amis, petits et grands, préparez-vous à mener l'enquête.

Cette année 3 scénarios : " Vous ne sortirez pas vivant de cette île " (thème des pirates), " On a volé la Tour Eiffel " et " Sur la piste du temple perdu ".

Le labyrinthe vous accueille également lors de 5 nocturnes : les samedis 20 et 27 juillet, 10 et 24 août et le mercredi 14 août. Pensez à réserver et n'oubliez pas votre lampe torche !



Culture

RESTAURATION

de l'église de Tremblay



Construite au XII^{ème} siècle, l'église est placée sous le vocable de Saint-Martin et de Saint-Jacques. Elle dépendait à l'époque du prieuré Augustin de Saint-Jean-en-Vallée, monastère fondé en 1038 et totalement disparu aujourd'hui. On connaît ses donations au prieuré dès 1210.

L'église Saint-Martin a été reconstruite au XVI^{ème} siècle, époque où lui a été donné son aspect général actuel.

L'édifice est composé de deux parties. La première, la nef est datée du XII^{ème} siècle, comme en témoigne deux fenêtres très étroites de forme romane. Un contrefort peu saillant en pierre de roussard, situé au côté droit, serait de la même époque, ainsi qu'une porte murée. Les fenêtres ouvertes aujourd'hui ont été percées au XVI^{ème} siècle, les contreforts à soubassement, larmiers (gouttières) et retraits sont de la même époque. La seconde partie formant le chœur est du XVI^{ème} siècle également. Les meneaux des fenêtres ont été enlevés.

Le clocher est quant à lui bien plus récent puisqu'il a été construit en 1854, malgré une base plus ancienne, et le mobilier entièrement renouvelé vingt ans plus tard en 1874. Il y avait deux cloches avant la Révolution. L'une « Martine » bénite en 1583 et l'autre « Jeanne-Antoinette » bénite en 1783. En 1793, pendant la Révolution, « Jeanne-Antoinette » fut retirée. En 1857, « Martine », fêlée, est refondue avec la petite cloche de Landouville. Deux nouvelles cloches ont été bénites en 1854 : « Désirée-Nicole » et « Jacques-Eugénie-Martine ».

L'intérêt de réaliser des travaux

Aujourd'hui, ce sont le chœur, la nef, la tour du clocher, le clocher et la flèche qui sont en mauvais état. Outre sa fonction culturelle, l'église fait indéniablement partie du patrimoine de la commune de Tremblay-les-Villages. Préserver ce patrimoine c'est aussi préserver l'identité de Tremblay-les-Villages et son histoire. C'est préparer la transmission aux générations futures.

RÉDUCTIONS FISCALES

Les dons effectués à la Fondation du patrimoine en vue de la restauration de l'église de Tremblay sont déductibles :

➤ de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

OU

➤ de l'impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. Pour les entreprises :

réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE

- Traitement des fissures du chœur
- Pose de nouvelles pierres de grès (arase, corniche et couverture des contreforts)
- Remplacement des sablières et pieds d'arbalétriers (couverture et charpente)
- Réfection de la couverture, du faitage et des arêtières
- Restauration de certains vitraux
- Réfection de parties du clocher (dont réfection complète de la couverture et du clocher)
- Intérieur : charpente, menuiseries et peintures murales

Les finances de la commune ne permettent pas aujourd'hui de réaliser l'intégralité de ces travaux qui s'élèveraient à plus de **770 000 €**. Seul le chœur va être restauré dans la 1^{ère} tranche, soit **340 000 €** de travaux, financés à hauteur de 29 000 € par une subvention du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Le reste étant à la charge de la commune avec empunt, tout don serait le bienvenu.

LE FINANCEMENT

Le mécénat populaire est le mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine pour aider les porteurs de projets publics et associatifs, et le site Internet de la fondation (WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG) est le moyen le plus facile pour y participer. Les campagnes de financement participatif ou crowdfunding, font appel à la générosité des particuliers et des associations, et les dons collectés financent la sauvegarde et la valorisation d'éléments du patrimoine rural (immobilier, mobilier, naturel).

Projet de signature d'une convention

La Fondation du patrimoine peut accompagner les collectivités dans un dispositif dédié au patrimoine inscrit au titre des monuments historiques. Celui-ci consiste en la signature d'une convention entre la commune et la Fondation. Dès publication au Bulletin Officiel du ministère de la Culture et de la Communication, une campagne de dons est lancée. Les dons versés par les particuliers ou les sociétés afin de soutenir les travaux de conservation du bien protégé au titre des monuments historiques ouvrent droit à des avantages fiscaux.* La commune a délibéré en ce sens et attend un retour de la Fondation du patrimoine.



La commune de Tremblay-les-Villages étudie la possibilité de créer aussi un partenariat avec les commerçants.

Comment ? En proposant à la vente, des sacs réutilisables, en toile de jute. Pour rester dans une démarche économique et écoresponsable, les sacs seront sérigraphiés avec un visuel monochrome. Vendu 5€ pièce, les clients auront également la possibilité d'apporter leur pierre à l'édifice.



➤ En quoi les associations de Tremblay-les-Villages peuvent-elles aider ?

Chaque fois qu'elles organisent des événements, les associations de Tremblay-les-Villages suscitent l'intérêt des administrés et des personnes habitant dans un secteur proche. C'est pourquoi, la commune les sollicite pour organiser des événements payants, dont tout ou partie des profits sera reversée sous forme de don à la Fondation du patrimoine.

Exemple : loto, spectacle, tournoi de foot ou autres...

➤ En quoi les administrés de Tremblay-les-Villages peuvent-ils aider ?

Les administrés peuvent contribuer aux travaux en soutenant et participant aux actions qui seront mises en place par les associations de la commune. Chaque personne ou chaque foyer peut également faire un don directement à la Fondation du patrimoine et bénéficier des avantages fiscaux liés.

Possibilité de faire un don en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-dons-et-soutiens/faire-un-don>

Pour plus d'informations, Fondation du patrimoine : Tél. 01 70 48 48 00 ou info@fondation-patrimoine.org

➤ En quoi les entreprises de Tremblay-les-Villages peuvent-elles aider ?

La commune est fière de compter des entreprises aux activités variées et pourvoyeuses d'emplois sur son territoire. Les entreprises peuvent également être fières du patrimoine de ce village. Leur soutien dans cette opération est indispensable. Les sociétés ont la possibilité de faire un don, spécialement destiné à la restauration de l'église de Tremblay-les-Villages et de bénéficier, tout comme les particuliers, de déductions fiscales.



Le Centre de Tri Natriel



Pour un environnement propre

L'avenir de l'incinération

Le SOMEL (Syndicat des Ordures Ménagères d'Eure-et-Loir), avec lequel l'Agglo du Pays de Dreux était en collaboration pour l'incinération de ses déchets non-recyclables, a été dissous. Compte tenu des conditions proposées par le SITREVA, le Conseil communautaire a choisi ce syndicat pour assurer, à partir du 1^{er} janvier 2019, le traitement des ordures ménagères dans son usine d'incinération à Ouarville (28).

LABEL ECO'RESTO

En janvier 2018, l'Agglo a remis à 38 restaurateurs le label Eco'Resto qui vient les récompenser dans leur démarche respectueuse de l'environnement, en répondant à 3 objectifs : réduire leur consommation d'énergie ; produire moins de déchets ; favoriser l'économie locale.



La Maison des espaces naturels au plan d'eau de Mézières-Écluzelles

Pour une eau de qualité

Travaux d'assainissement à Flonville

Un réseau de collecte des eaux usées de plus de 3 km a été créé de février à octobre 2018 dans le hameau de Flonville à Dreux, permettant ainsi à 110 habitations d'être raccordées à la station d'épuration drouaise. La mise en service a été réalisée à l'automne 2018.

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des captages de Vert-en-Drouais

A la suite d'une enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} octobre au 5 novembre 2018, des périmètres de protection autour des captages d'eau potable des Prés-Hauts, à Vert-en-Drouais, ont été mis en place, assortis d'une réglementation. Celle-ci aura pour objectif de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles qui pourraient avoir un impact sur la qualité de l'eau destinée à la consommation.

Travaux d'assainissement

L'Agglo du Pays de Dreux a mené des travaux destinés à améliorer le réseau d'assainissement collectif existant ou à étendre la

collecte des eaux usées dans certains secteurs qui demeuraient en assainissement individuel. Ces travaux ont vocation à améliorer la protection de l'environnement en assurant un traitement des eaux usées de qualité par les stations d'épuration.

Ces chantiers ont été réalisés à Dreux, Ivry-la-Bataille, Villemeux-sur-Eure, Ezy-sur-Eure, Aunay-sous-Crécy et Brezolles.

Pour valoriser les espaces naturels

Construction de la Maison des Espaces Naturels

Les travaux de construction de la future Maison des Espaces Naturels ont débuté en mars et la pose de la première pierre par les élus a eu lieu le 2 juillet 2018.

Des comités de pilotages et comités techniques se sont réunis tout au long de l'année pour étudier les aménagements extérieurs et la scénographie qui seront réalisés en 2019. Ce projet d'envergure bénéficie des aides de l'Etat, de la Région et du Département et accueillera le public début 2020.



Application PYSAE



Pour plus de mobilité

L'application PYSAE s'étend

La rentrée scolaire 2018 a été marquée par le déploiement de l'application Pysae, sur une large partie du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux. Disponible gratuitement sur smartphone, elle permet de suivre les cars scolaires en temps réel.

Le Pass Linéad Plus

Les collégiens et lycéens, qui ont souscrit à un abonnement aux transports scolaires, ont pu opter pour le « Pass Linéad Plus ». Ce pass permet, pour 15 euros de plus, de circuler sur l'ensemble du réseau Linéad durant l'année scolaire.

La ligne 6 intégrée au réseau

La ligne 6 « Vallée de l'Avre » qui relie Saint-Lubin-des-Joncherets à Dreux, en desservant Nonancourt, Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Germain-sur-Avre et Vert-en-Drouais, fait désormais partie du réseau Linéad. Ses horaires ont été définis pour être en adéquation avec les trains à destination ou au départ de Paris et ses usagers bénéficient de tous les avantages du réseau.



Le parking aérien du Pôle gare de Dreux



Pour développer l'économie locale

Un nouveau parking aérien au Pôle Gare de Dreux

Le parking aérien du Pôle gare a été mis en service début 2019. Cette réalisation de l'Agglo du Pays de Dreux offre 300 places de stationnement, au cœur du Pôle gare.

L'enjeu du numérique

En 2018, les travaux ont débuté dans les anciens locaux de la Caisse d'Épargne de Dreux. L'Agglo y prépare l'implantation d'un nouvel espace numérique qui intégrera des espaces de coworking, un fab-lab et de nombreux outils pour favoriser l'émergence de start-up dans l'économie numérique. L'ouverture de ce lieu est prévue en 2019.

Première édition des 24HPharma

L'Agglo et le cluster Polepharma ont organisé, en octobre, leur 1^{ère} édition des 24H Pharma à Dreux. L'objectif : amener des passionnés de codage informatique à passer 24 heures à relever des défis lancés par les entreprises pharmaceutiques. 80 participants répartis en 10 équipes ont développé des programmes innovants pour répondre aux besoins des industriels. Cinq étudiants normands et un professeur du lycée Branly ont remporté le premier prix d'une valeur de 3000 € en proposant un système de capteurs sonores pour gérer les problèmes de maintenance sur une ligne de production.

Pour mieux grandir

Accueils de loisirs et Pôle Famille maillent l'Agglo

Le projet « Apprivoiser les écrans et grandir », a été porté par le projet « Apprivoiser les écrans et grandir », a été porté par les Relais Parents Assistants Maternels de Châteauneuf-en-Thymerais et St Lubin, par la Halte-garderie et par l'Accueil deloisirs sans hébergement (ALSH) de Châteauneuf. Un séjour jeunes a été organisé au mois de juillet pour les ados. Au nord du territoire, le Pôle famille a ouvert ses portes au public et l'ALSH d'Ezy a organisé son projet « fête en famille » du 19 mai au 29 juin

En 2018, l'Agglo a réorganisé ses accueils pour répondre au changement des rythmes scolaires et au plan mercredi. Elle a également mis en place la formalisation d'accueil d'enfants en situation de handicap en partenariat avec le pôle res-sources handicap.



Piscine de Vernouillet

Intégration de la piscine de Vernouillet

Au 1^{er} janvier 2019, la piscine de Vernouillet intégrera les équipements sportifs gérés par l'Agglo du Pays de Dreux. Une opportunité pour cette structure jusqu'alors municipale de confirmer son rayonnement à l'échelle du territoire et de développer son offre de services. L'année 2018 a été mise à profit pour préparer cette intégration.

Un nouvel accueil périscolaire à Sorel-Moussel

En septembre 2018, un nouvel accueil périscolaire a ouvert ses portes dans la commune de Sorel-Moussel. Cette réalisation, portée par l'Agglo, permet d'accueillir 45 enfants âgés de 3 à 12 ans, avant et après l'école. La structure est située place de la Mairie, dans l'ancienne école. Cet espace comprend deux salles d'activités, des sanitaires, une pièce de stockage pour le matériel, et des jeux d'extérieur.

Pour une mise en valeur du patrimoine

Un réseau Ambassadeur pour l'Office de tourisme

En 2018, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux a créé le réseau des Ambassadeurs. Habitants et professionnels du tourisme peuvent bénéficier d'une carte qui leur apporte des avantages dans certains restaurants et lieux de visites.

Des guides thématiques (Famille, Patrimoine et Nature), ont également été édités cette année pour mettre en valeur le territoire.

Pour une culture accessible à tous

Empruntez en 1 clic !

Depuis 2 ans, la médiathèque a mis en place un service sur www.odyssee-culture.com, où ses abonnés peuvent gérer leur compte et consulter plus de 125 450 documents, tous supports confondus.

Des animations sur l'ensemble du territoire

En 2018, le Concours d'écriture « Raconte-moi une histoire » a associé les bibliothèques de l'Agglo. Dans le cadre de la Tournée Commune(s), trois fois par an, les bibliothécaires se déplacent dans les communes de l'Agglo. En 2018, Châteauneuf-en-Thymerais, Garancières-en-Drouais et Nonancourt ont accueilli des animations comme l'OdysSong ou De Vives Voix. Enfin, 2018 a vu la création d'un nouveau rendez-vous national : la Nuit de lecture. Cette première édition a connu un franc succès.



www.dreux-aggloeration.fr

RETROUVEZ L'AGGLO DU PAYS DE DREUX ET SES SERVICES SUR LES RESEAUX SOCIAUX.





SPORTEZ-VOUS BIEN à Tremblay

F.C. TREMBLAY- LES-VILLAGES

Déjà 40 ans que le club de football existe dans notre commune. Créé par Bernard Gouget en 1979, il accueille toujours avec la même passion les jeunes et les adultes qui pratiquent le ballon rond. Cette longévité a été portée par cinq présidents : Bernard Gouget, Hervé Zindel, Loïc Guillaume, Eric Kulczycki et Ronaldo Gomes, ainsi que par l'ensemble des éducateurs. Le club a dans son ADN la vie de village, en organisant notamment des événements tels que, son vide grenier, la soirée du foot, le loto et le stage sportif.

Le club propose aux 130 licenciés, un service de qualité. Ainsi, dès l'âge de 6 ans, les garçons et les filles peuvent intégrer l'école de foot et sont encadrés par des éducateurs, formés par la Fédération Française de Football (quatre formations réalisées cette saison). Loin d'être figée, l'association s'enrichit chaque année. Trois équipes 100% féminines, dont une

exclusivement composée d'adultes, sont venues agrandir le nombre d'équipes il y a quelques années. Ces efforts ont été récompensés par les instances du football, en labellisant le club cette année, par deux fois, pour son école de foot « jeunes » et « féminines ». Ces labels sont un gage de qualité de l'accueil, de la pratique et de l'encadrement du public. Le club a su créer un véritable collectif qui se reflète par la fierté d'appartenance au groupe, avec son blason aux couleurs jaune et noire.

Tout ceux qui le veulent sont invités à venir faire un essai pour partager les valeurs sportives en tant que joueur ou bénévole. Les curieux pourront également admirer des posters dans le club house qui retracent l'épopée de l'association, mêlant photos et articles de presse. A la rentrée, le club envisage également d'ouvrir une séance « babyfoot » pour les enfants, dès 4 ans.

Stage des vacances de printemps

Le 8 avril dernier, un stage a été organisé pour quinze jeunes âgés de 8 à 14 ans, leur permettant ainsi de se perfectionner au football et de participer à différentes activités. Sous un temps magnifique, les ateliers se sont enchaînés, sans oublier l'aide aux devoirs, chaque midi, après la pause déjeuner. Le mardi, une sensibilisation au handicap dans le sport, avec la participation du foyer de vie de Vernouillet qui héberge des personnes en situation de handicap, a eu lieu. Les éducateurs se sont appuyés sur les connaissances de Marine Porcher, éducatrice spécialisée exerçant son activité en libéral et habitante de Tremblay, pour la mise en place de cette activité. Mercredi, les sapeurs-pompiers de Tremblay-les-Villages ont ouvert les portes de leur centre pour une visite des lieux et pour partager leur engagement au service des autres. Un atelier sur le thème de l'écologie s'est ensuite déroulé le jeudi, afin d'attirer l'attention sur le respect de la nature et le tri sélectif. Pour clore le stage, une chasse aux œufs et une remise de récompense ont été organisées. Le stage ayant remporté un franc succès, le club de football prévoit de renouveler l'expérience du 8 au 12 juillet.



Un agent qui court partout !

Petit clin d'œil à Sébastien THUILLE, agent technique de la commune de Tremblay-les-Villages qui, au-delà d'être très polyvalent dans la commune, s'est lancé cette année le défi de parcourir le célèbre Marathon de Paris. Il a brillamment bouclé cette « épreuve reine » de la course à pied dans une des plus belles villes du monde en 4h27min le 14 avril dernier. Toutes nos félicitations à lui !



Activités Sportives en Milieu Rural, c'est reparti !

Devant le fort succès des semaines de sports à Tremblay-les-Villages les deux années précédentes, la municipalité a décidé de candidater pour 2019 et a, de nouveau, été retenue pour accueillir ce dispositif financé par le Conseil Départemental et organisé par Profession Sport 28.

Cette année, les activités sportives auront lieu du 29 juillet au 2 août, tous les après-midis de 14h à 18h.

Ainsi, ce sont près de 50 jeunes âgés de 10 à 17 ans qui vont pouvoir découvrir et pratiquer un large panel de sports, du rugby au

basket en passant par le tir mais aussi des sports moins connus comme le speedminton ou le kinball et sans oublier la tour d'escalade tellement plébiscitée tous les ans !

Tout ceci encadré par des animateurs diplômés de l'association Profession Sport 28, accompagnés de quelques bénévoles de nos associations sportives locales.

Les inscriptions ont eu lieu du mois d'avril au 15 juin. Nous avons maintenant hâte de recevoir nos jeunes sportifs à qui la commune offrira un goûter chaque après midi. Vive le Sport à Tremblay !!!



CLÉMENT, COMME UN POISSON DANS L'EAU

Après quelques années où Clément a tâtonné au FC Tremblay de U7 à U9, il s'essaie à la natation en 2013 et intègre le club de Chartres Métropole natation. Très vite, il s'épanouit dans ce sport obtenant plusieurs records départementaux. En 2015 et 2016, il se qualifie pour la finale régionale à Blois finissant respectivement 4ème et 74ème.

En 2016, il intègre la section sportive natation du collège Mathurin Régnier à Chartres. C'est là qu'il se spécialise en 100m, 200m dos et 1 500m nage libre. En 2017, il frôle la qualification au championnat de France et brille à la finale interrégionale à Laval où il remporte quatre médailles sur six courses dont l'or au 100 et 200m dos. Une disqualification l'empêche d'obtenir le titre de meilleur nageur de la compétition mais lui permet tout de même d'atteindre la troisième meilleure performance française en catégorie 12 ans jamais réalisée sur 200m dos.

L'année dernière, il réussit à se qualifier pour la finale nationale du trophée Lucien Zins (équivalent du championnat de France jeune) à Schiltigheim (67) où il réalise de très belles performances en améliorant tous ses chronos et finissant 30ème français sur 2 500 nageurs. À ce jour, ses efforts lui permettent de se classer 6ème nageur français en 200m dos, 7ème au 100m dos et 13ème au 1 500m nage libre.

Il est aujourd'hui à la recherche de sponsors locaux afin de promouvoir son sport et sa région.



Culturel/loisirs

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE JUIN À
DÉCEMBRE 2019



JUIN

22 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Place de l'Eglise, de 11h à minuit. Nombreux groupes musicaux, restauration sur place. Co-organisation association ArTLV et la commune. Avec la participation de l'APE. **Renseignements auprès de Didier BERTHERAT (06 33 53 61 64)**

27 JUIN

RENCONTRE DES ENTREPRISES

à 18h45 à la Ferme du Pizay. Ce sera l'occasion pour son responsable, Sébastien GAULTIER de présenter son entreprise. Cette rencontre se poursuivra à la Salle des Fêtes autour d'un buffet. C'est un échange annuel auxquels nos dirigeants d'entreprises, commerces, agriculteurs et Professionnels de santé de Tremblay-les-Villages tiennent beaucoup.

29 JUIN

GALA DE DANSE

À la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais organisé par l'Association de danse Entrechats et Arabesques / **Renseignements auprès Mme LE ROCH Nathalie (06 40 20 85 79) boisparisservices@wanadoo.fr**

30 JUIN

KERMESSE

Au groupe scolaire J-J SEVIN. Tremblay-les-Villages organisée par l'association des Parents d'élèves / **Renseignements auprès de Sandra CASTEL (06 30 78 20 67) ou par mail apetlv28@gmail.com**

30 JUIN

PUCES DES COUTURIÈRES

à la Salle des Fêtes de Tremblay-les-Villages organisée par l'association les Gais Lurons / **Renseignements auprès de M. LECUYER Jean-Claude (06 64 37 50 90) ou par mail contact.gaislurons@gmail.com**

JUILLET

5 JUILLET

FÊTE DES VOISINS À THEUVY-ACHÈRES

SCEA de Theuvy, rue du Prieuré.

DU 8 AU 12 JUILLET

STAGE DE HAND BALL

Au plateau Omnisports de Tremblay-les-Villages organisé par l' Association Handball **Renseignements M. BOUCHARD Philippe (06 80 35 94 99) ou philipbouchard@orange.fr**



DU 8 AU 12 JUILLET

STAGE DE FOOTBALL

Pour les enfants de 8 à 14 ans **Inscriptions au 06 21 09 07 62 ou par mail 53277@lcfoot.fr**

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2019

FÊTE NATIONALE

 célébrée à Tremblay-les-Villages, Chêne Chenu et Saint-Chéron-des-Champs

LE 13 JUILLET À TREMBLAY

Cérémonie en l'honneur de la Fête Nationale accompagnée de la fanfare de Pontgouin suivie d'animations diverses sur le plateau omnisports et au Groupe Scolaire J.J. SEVIN. La soirée débutera autour d'un apéritif suivi d'un repas et du bal du 14 juillet organisé par les pompiers de Tremblay. La retraite aux flambeaux viendra clôturer cette journée.

LE 14 JUILLET À ST CHÉRON

À partir de 9h30, randonnée VTT, organisée par l'association St Chéron & Co. Départ du terrain de pétanque de St Chéron pour un circuit d'environ 1h30 aux alentours de la commune. Collation offerte à l'issue de la randonnée.

LE 14 JUILLET À CHÊNE-CHENU

À partir de 16h30, jeux divers pour petits et grands, Place de la Liberté. A 18h30, apéritif suivi du repas dans le jardin de la mairie.

Un flyer détaillant les activités et précisant les différents horaires des festivités du 14 juillet a été distribué dans les boîtes aux lettres.

29 JUILLET → 2 AOÛT

SEMAINE SPORTIVE

Profession Sport 28 : gratuit et financée par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir - Inscriptions maxi jusqu'au 15 juin **Renseignements auprès d'Arnaud LEHERICHER (06 86 93 69 21)**

AOÛT

4 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE

Sur le terrain de boules de Tremblay-les-Villages organisé par l' Association Pétanque Club / **Renseignements auprès de Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60) ou par mail manuel.dos-reis711@orange.fr**

15 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE

Sur le terrain de boules de Tremblay-les-Villages organisé par l'Association Pétanque Club / **Renseignements auprès de Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60) ou par mail manuel.dos-reis711@orange.fr**

SEPTEMBRE

8 SEPTEMBRE

FOIRE À TOUT

Au stade de Tremblay-les-Villages, organisé par le FC Tremblay / **Renseignements auprès de M. GOMES Ronaldo (06 23 41 28 00) ou par mail 532177@lcfoot.fr**

SEPTEMBRE / DATE À DÉFINIR

FÊTE DES VOISINS

Moreaulieu

7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sur le plateau omnisports de Tremblay-les-Villages de 10h à 16h **Renseignements auprès de la mairie (02 37 65 56 53) ou contact.mairie@tremblaylesvillages.com**

7 ET 8 SEPTEMBRE

RAND'O LOISIR

Organisée par l' Association Familles Rurales / **Renseignements auprès de Mme PELLETIER Sylvie (06 03 54 02 95) sylvie.pelletier@famillesrurales.org**

8 SEPTEMBRE

FOIRE AUX LIVRES

À la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages, organisée par le Club des Merlettes / **Renseignements auprès d'Annabel DOS REIS (06 73 42 92 60) ou par mail manuel.dos-reis711@orange.fr**

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

Cette année, les ruines de l'ancien château de Tremblay-les-Villages seront accessibles au public de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, ainsi que l'église St Martin de Tremblay-les-Villages avec un concert de 16h à 17h.

28 SEPTEMBRE

THÉÂTRE « PLACE AUX CHAUSSONS »

Représentation organisée par l'Association de théâtre Les Joyeux Troubadours. À la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Une comédie de Thierry FRANCOIS / **Renseignements auprès de Mme Valérie ROGER (06 14 84 01 60) ou speedyvalerie@sf.fr (02 37 65 23 23).**

OCTOBRE

EN OCTOBRE / DATE À DÉFINIR

MARCHE

Organisée par l'association Gym Volontaire **Renseignements auprès de Mme Marielle MEUNIER (06 25 97 42 21) ou mariellemeunier@orange.fr**

13 OCTOBRE

FOIRE AUX JOUETS

À la salle de Tremblay-les-Villages, organisée par l'Association Ornithologique du Thymerais **Renseignements auprès d'Annabel DOS REIS (06 73 42 92 60) ou par mail manuel.dos-reis711@orange.fr**

13 OCTOBRE

LES 5 HEURES DE TREMBLAY

Course en équipe en relais pendant 5 heures sur les routes de Tremblay-les-Villages organisée par l' Amicale des sapeurs pompiers **Renseignements auprès de Nathalie GANDON (06 16 21 11 14) ou asptlv@gmail.com**

26 & 27 OCTOBRE

EXPOSITION DE SÉBASTIEN LEFEBVRE

À la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Collagimagiste, graphiste, auteur de l'œuvre exposée sur le mur extérieur de la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages.

NOVEMBRE

3 NOVEMBRE

BOUM D'HALLOWEEN

À la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages organisée par l'association des Parents d'élèves / **Renseignements auprès Sandra CASTEL (06 30 78 20 67) ou apetlv28@gmail.com**

10 NOVEMBRE

CONCOURS DE BELOTE

Amicale de Chêne Chenu : à la salle des fêtes de Chêne Chenu, rue de la Mairie **Renseignements auprès de M. BERTEAUX (02 37 65 23 23)**

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Des hommages seront rendus sur les 6 communes de Tremblay-les-Villages. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres précisant les horaires des commémorations de chaque commune.

23 NOVEMBRE

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Les Amis d'Écublé : à la salle des fêtes de Chêne Chenu, rue de la Mairie / **Renseignements auprès de Marie-France CABARET (06 77 55 16 22) ou par mail amis.ecuble@gmail.com**

23 & 24 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

ArTLV : nombreux stands et animations **Renseignements auprès de Sandra GUILLOU (06 67 06 75 54)**

30 NOVEMBRE

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

« Le chapeau de Clémentine » une comédie écrite et réalisée par Bernard TURPIN et interprétée par le théâtre des 3 couleurs. / **Renseignements en mairie (02 37 65 56 53)**

DÉCEMBRE

8 ET 9 DÉCEMBRE

Commune : journées du TELETHON

15 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOËL

Commune : spectacle pour les enfants avec la venue du père Noël à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages à partir de 15h.

22 DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL

Commune de Chêne-Chenu : à la salle des fêtes de Chêne-Chenu.

COLLECTES DE L'APE

Prochaines dates des collectes papiers en Mairie de Tremblay-les-Villages :
15 juin 2019
14 septembre 2019
12 octobre 2019
16 novembre 2019
7 décembre 2019
11 janvier 2020
8 février 2020
7 mars 2020...

L'APE collecte également :
dosettes tassimo ; gourdes
compotes ou crème dessert ;
stylos ; feutres ; stabilos ;
typex ; tubes de colle ;
emballages plastiques.

Vous souhaitez apparaître dans le programme des manifestations & événements sur Tremblay-les-Villages, contactez la mairie au 02 37 65 28 18.

Événement/Animation organisé(e) par la commune

ÉTAT CIVIL



Naissances

Milàn GUILLE né le 23 décembre 2018
Raphaël LAVIGNE né le 28 décembre 2018
Malo MOISSON né le 6 janvier 2019
Thiago BRIER né le 23 janvier 2019
Anaë BONNAILLIE née le 25 janvier 2019
Emna MABKHOUT née le 1^{er} février 2019
Jahden PAPIN né le 5 février 2019
Zély LE LÉANNEC née le 5 février 2019
Noam GADOIS né le 8 Mars 2019
Camille LEVEAU née le 21 Février 2019
Alicia LECAS née le 22 Mars 2019
Charles MOREL né le 3 avril 2019
Héloïse ISAMBERT née le 27 avril 2019



Mariages

Pierre PELTIER et Erika DUHAMEL unis le 11 Mai 2019



Décès

Xavier SEVIN décédé le 23 décembre 2018
Pierre BEDEL décédé le 1^{er} janvier 2019
Marcelle LARDON décédée le 15 avril 2019
Sylvie BEAUFILS décédée le 6 mai 2019

INFOS DERNIÈRE MINUTE



STAGE DE HAND-BALL À TREMBLAY-LES-VILLAGES

Le club de Tremblay, le THBC a organisé son premier stage du 10 au 12 avril.

24 enfants de 6 à 11 ans, s par Isabelle éducatrice diplômée du Comité, Kim et Nathanaël deux jeunes entraîneurs, ont participé avec envie pendant 3 jours à ce premier stage.

Motricité, jeux autour du hand, activités, oppositions... et le



fameux goûter de fin de journée, autant de moments passés dans la bonne humeur.

Progresser dans une bonne ambiance, telle est la devise du THBC, qui a animé ces trois journées.

D'autres projets pour les enfants sont à l'étude au sein du club... à suivre pour de nouvelles aventures...

N'hésitez pas à les rejoindre.

Président : P. Bouchard

Tél. 06 80 35 94 99

TOUS À BICYCLETTE

Le cyclo-club de Chêne-Chenu organise tous les dimanches des sorties à vélo afin de sillonner les routes de la campagne eurélienne. Le rendez-vous a lieu devant la mairie de Chêne-Chenu à 9h pour pédaler entre 40 et 100 kilomètres. Les adhérents sont tous amateurs et n'ont pas pour objectif la rapidité. Ils aimeraient que celles et ceux qui le souhaitent n'hésitent pas à les rejoindre, afin d'étoffer le peloton et organiser des sorties dominicales sur la journée et visiter des sites culturels.



INFOS PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
ouverte tous les matins de 8h30 à 12h15

SIVOM / 02 37 65 28 35
rue de la Croix Blanche
de lundi au vendredi de 8h à 12h
(sonner au portail de l'école maternelle)

École Maternelle / 02 37 65 24 10
École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
lundi 11h-12h / Mardi 16h15 - 18h15
Mercredi 16h-17h / Jeudi 16h15 - 18h15
Vendredi 16h - 17h30 / Samedi 10h - 12h30

Centre de Loisirs / 02 37 65 35 99

Cabinets médicaux
Médecin 02 37 65 28 04
Dentistes 02 37 65 25 83
Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
Infirmiers 02 37 65 22 60
Podologue 06 24 40 07 75
Psychologue 07 69 81 83 82
Psychomotricien 06 67 65 11 90
Ergothérapeute 06 64 78 20 16

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 73

Comité des Voisins Vigilants
Michel Prévost / 06 07 97 98 94

Gendarmerie de
Châteauneuf-en-Thymerais
02 37 51 60 25

Pompiers / 18 - SAMU / 15

Infos Transport à la demande,
Déchets, Assainissement
Agglo du Pays de Dreux 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

Eau / 02 37 65 28 18
ou votre maire délégué

Permanence CCAS
le 1^{er} lundi de chaque mois,
de 16h30 à 19h, couplée avec un
accueil administratif en mairie

Assistance sociale Conseil départemental
Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi de chaque
mois de 9h30 à 12h à la maison
des services.

Médecin PMI
Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois
de 10h à 12h à la maison des services.

Permanence Mission Locale
Un mercredi sur deux
de 9h30 à 12h en mairie.